



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2025-9-16/2025-9-30]

Edición quincenal,
por Luc de l'Arbre

Mardi 16 septembre.

Des prisons du Haut-Katanga privées de subventions étatiques depuis janvier 2025. A la prison de Kasapa, à Lubumbashi, construite initialement en 1958 pour 800 détenus, la surpopulation carcérale dépasse les 2 500 prisonniers. Les détenus vivent dans des conditions de promiscuité extrême, aggravées par des pavillons incendiés en 2020 qui n'ont jamais été réhabilités. De plus, les agents pénitentiaires dénoncent des mauvaises conditions de travail, notamment des retards ou absence de primes, ainsi qu'un manque de mécanisation. A la prison de Boma, à Kipushi, construite pour 50 détenus, plus de 400 y sont détenus, avec environ 150 dormant à même le sol. Le ministre Ngefa a qualifié ces conditions d'« inacceptables » et promis des mesures pour désengorger ces prisons et améliorer la situation.

Lancement de la Semaine Justice et Paix dans les diocèses catholiques de la RDC. Cette manifestation est organisée en marge de la Journée internationale de la paix, célébrée chaque année le 21 septembre par les Nations Unies. À travers cette initiative, l'ASBL Justice et Paix Congo (JPC) vise à étudier et approfondir les problématiques liées à la justice et à la paix dans la société congolaise, afin de sensibiliser les citoyens et les dirigeants à la promotion des droits humains et à la culture de la paix. Il s'agit également, pour cette organisation, de contribuer à la transformation des structures mentales et socio-politiques qui perpétuent l'oppression de l'homme. Enfin, Justice et Paix Congo a réaffirmé son engagement à poursuivre ses actions en faveur de la crédibilité du processus électoral en RDC, ainsi que la collecte et la documentation des cas de violations des droits de l'homme.

Est de la RDC: l'AFC/M23 exhibe un nouveau contingent de 7 000 hommes malgré les négociations en cours à Doha. Selon l'AFC/M23, parmi ces 7 000 hommes, une majorité serait d'anciens membres des Fardc, qui s'étaient rendus lors de la prise de Goma puis de Bukavu, dans l'est de la RDC, mais aussi d'anciens Wazalendos et de nouvelles recrues. La vidéo de la cérémonie de clôture de leur formation, abondamment relayée sur les réseaux sociaux, montre Corneille Nangaa, le coordonnateur du mouvement, exhortant ses troupes à poursuivre « la libération » du Congo jusqu'à Kinshasa. Il les appelle également à « maîtriser les maux qui rongent la RDC » et promet qu'ils seront bientôt rejoints par « 12 000 » autres combattants en formation. Un chiffre qu'aucune source indépendante ne peut confirmer. Si Corneille Nangaa est coutumier de ce type de propos belliqueux, la mise en scène, dans le contexte actuel, se veut une démonstration de force, malgré les pourparlers qui ont connu une timide avancée ce week-end à Doha, au Qatar, sur la question des prisonniers. S'agissant de Kinshasa, des sources font également état d'un déploiement accru sur le terrain, notamment autour d'Uvira, où l'arrivée de troupes et de matériel supplémentaires est signalée, tant du côté des FARDC que depuis le Burundi. (RFI)

2025-2026: près de 200 000 élèves visés par le programme d'alimentation scolaire. L'objectif est de garantir à chaque élève un repas équilibré et nutritif, considéré comme un facteur clé pour améliorer les performances scolaires, réduire l'absentéisme et favoriser le bien-être des enfants congolais. Le Programme alimentaire mondial a réaffirmé son soutien à la mise en œuvre progressive de cette stratégie, en accompagnant le gouvernement congolais dans sa finalisation. Ce programme d'alimentation scolaire bénéficie de l'appui de quelques pays dont la Belgique et la France.

48 infirmiers sur 85 vaccinés contre Ebola dans la zone de santé de Bulape. Cette vaccination cible d'abord le personnel de santé en première ligne contre le virus et les personnes contacts de malades. Le tableau épidémiologique actuel fait état de 45 cas suspects, 3 cas confirmés et 16 décès déjà enregistrés à Bulape, épicentre de l'épidémie d'Ebola.

La RDC décide de mettre fin à l'exercice du petit commerce par les étrangers. Le gouvernement congolais a annoncé qu'il ne renouvellera pas le moratoire autorisant les étrangers à exercer dans le secteur du petit commerce en RDC. Ce moratoire, en vigueur depuis plusieurs années, prendra fin en novembre 2025. Selon le ministre, cette décision vise à faire respecter la loi de 1973, qui réserve le petit commerce exclusivement aux Congolais. Pour résoudre cette problématique, le ministre a annoncé l'élaboration d'une nouvelle loi. Celle-ci devra clarifier la définition du petit commerce et mettre fin aux mesures dérogatoires qui ont permis à des étrangers d'opérer dans des secteurs réservés aux nationaux.

Vital Kamerhe jeté en bas du perchoir pour faciliter un changement de Constitution. Ce lundi, les partisans de Vital Kamerhe ont encore tenté d'empêcher le dépôt de la motion de censure en fermant le bureau du parlement qui devait la recevoir. Mais les meneurs du mouvement avaient devancé cette initiative en invitant un huissier de justice dans leur démarche, ce qui garantissait qu'elle soit validée. Au micro de l'Assemblée, Vital Kamerhe a encore cherché à infléchir la détermination des élus en exprimant ses "regrets", avant d'implorer "leur pardon". Dès les micros fermés, le président Kamerhe a, selon plusieurs témoignages, tenté son va-tout en allant à la rencontre des députés pour leur annoncer que la plupart de leurs revendications avaient été rencontrées ou étaient en passe de l'être. Rien de politique, juste des aménagements : la hausse de leurs émoluments (un peu revus à la baisse ces derniers mois), la couverture des soins de santé pour les députés et les membres de leur famille ou l'obtention de nouvelles jeeps plus en rapport avec leur fonction. Les députés n'ont rien voulu entendre. Cette démarche de dernière minute n'a – semble-t-il – débouché que sur de nouvelles critiques à l'égard de celui qui est pointé du doigt pour la "gestion opaque" des finances de la chambre, le "manque d'égard pour la situation sociale des députés", ou encore le "vote des lois à la légère" ou "le blocage des moyens de contrôle parlementaire". Vital Kamerhe a été abandonné par de nombreux clans politiques, mais aussi et surtout par le clan familial du chef de l'État, qui a toujours regardé l'élu du Sud-Kivu et patron de l'Union pour la nation congolaise (UNC) avec défiance. Et ce, même si celui-ci a été le moteur du lancement de l'alliance du Cap pour le Changement (Cach) qui réunissait le ticket Tshisekedi – Kamerhe lors des élections de 2018 qui ont permis l'accession au pouvoir de l'actuel président. **Changement de Constitution.** Avec la chute annoncée dans les tout prochains jours de Vital Kamerhe et d'une partie de son bureau (le premier vice-président, Jean-Claude Tshilumbayi, et le 2e vice-président, Christophe Mboso, sont épargnés par la motion), c'est la musique du changement de la Constitution pour permettre à Félix Tshisekedi de se maintenir au pouvoir après 2028 qui revient dans toutes les têtes. "La famille Tshisekedi n'a jamais eu confiance en Vital Kamerhe", insiste un ancien député de l'est du pays. "Kamerhe n'a jamais été très favorable au changement de cette Constitution", ajoute un autre député de l'ex-Province orientale. Le MLC de Jean-Pierre Bemba, actuel ministre des Transports, a également été en première ligne lors du dépôt de la motion de censure contre Kamerhe. L'antagonisme entre les deux hommes n'est pas nouveau. Pour Bemba, Vital Kamerhe est toujours associé au régime de Joseph Kabila qui l'a privé de la présidence de la république lors du second tour de la présidentielle de 2006. **Vice-présidence.** Selon plusieurs sources, le clan Bemba, d'une docilité à toute épreuve à l'égard de Félix Tshisekedi, est aussi très intéressé par la future architecture institutionnelle sur laquelle travaillent les constitutionnalistes du pouvoir. Il est question de créer un poste de vice-président qui lui serait promis, "le fameux système 'Poutine-Medvedev' évoqué depuis bien longtemps", explique un sénateur. Ce projet, prévoyant aussi un partage de l'Exécutif entre les deux familles politiques qui gèrent le sommet de l'État, "a déjà été mis sur la table en 2015 à la fin du second mandat de Joseph Kabila. Les négociations de Venise et d'Ibiza devaient permettre la mise sur pied d'une telle structure avec, à l'époque, Étienne Tshisekedi dans le rôle tenu aujourd'hui par Bemba. Les négociations ont été très loin. Félix Tshisekedi y était et il n'a visiblement pas oublié ce qui avait été imaginé alors". Un scénario qui a besoin du soutien d'une large majorité des députés qui monnayeront chèrement leur voix et seront peu attentifs aux prescrits de la Constitution. Dans cette perspective, le retour au perchoir de l'Assemblée nationale de Christophe Mboso, mobutiste sous Mobutu, kabiliste sous Kabila et fervent tshisekédiste ces dernières années, apparaît comme une évidence. L'octogénaire a démontré qu'il savait faire plaisir aux élus quand il était à la tête de l'institution de 2020 à 2024 et tant pis pour le respect des budgets. (**La Libre Afrique**)



Mercredi 17 septembre.

17 454 enseignants et leurs familles bénéficient d'une mutuelle de santé au Kongo-Central. La mutuelle de santé des enseignants du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (MESP) a signé des conventions avec trois structures médicales de Matadi : l'hôpital provincial de Kinkanda, l'hôpital général de Kiamvu et le Litoyi Center. Ces établissements ont été choisis après une évaluation rigoureuse de leurs plateaux techniques et sont conformes à la politique nationale de santé primaire en vigueur en RDC. Crée le 11 juin 2011, la MESP fête cette année ses 14 ans cette année. Elle est déjà implantée dans plusieurs provinces, notamment le Haut-Katanga, Kinshasa, l'Équateur et le Kwilu.

Lancement des contrôles de régularité des sites miniers en Ituri. Ces inspections sont menées conjointement par des experts provinciaux et les services techniques du secteur minier, dans le but de rétablir l'ordre et de permettre à l'État congolais d'assurer la traçabilité des ressources minières, dont certaines alimentent les groupes armés locaux. La mission vise également à contrôler le paiement des droits, taxes et redevances dus à la province et à l'État par les exploitants miniers, précisant que la démarche permettra à l'État de réorganiser l'exploitation minière en Ituri. Ce contrôle a été rendu possible grâce à la récupération, par les Fardc, de tous les sites miniers précédemment contrôlés par des groupes armés. Cette avancée avait conduit, il y a un peu plus d'un mois, à la suspension des activités minières dans toute la province par le gouverneur de province.

La Ligue islamique mondiale octroie 43 bourses à l'ISTM-Mbandaka. Ce programme est exclusivement destiné aux étudiantes de la filière sage-femme et vise à former des professionnelles capables de répondre aux défis de santé maternelle dans la province de l'Équateur. Le partenariat est le fruit des efforts de la Professeure Brigitte Katshiete Eale, qui ont conduit à la signature d'un protocole d'accord à Islamabad, en marge de la Conférence internationale de la Ligue. Le Professeur Katamu, directeur général, représentait l'ISTM-Mbandaka. *43 bourses pour transformer l'avenir.* Au total, 43 bourses ont été attribuées: 30 pour le cycle de licence, 10 pour le master et 3 pour le doctorat. Ces soutiens permettront aux bénéficiaires de poursuivre leurs études dans de meilleures conditions, avec la possibilité d'un renouvellement et l'élargissement du programme à d'autres activités. À Mbandaka, l'annonce a suscité une vive émotion. «Toute la population est très contente. On espère que cela va continuer, même pour les autres sections. Ce programme représente une avancée majeure pour l'enseignement supérieur et la santé publique dans la région, illustrant le dynamisme de l'ISTM-Mbandaka et l'impact concret d'une coopération internationale bien pensée. (AfricaNews)

Les Wazalendo exigent de jouer un rôle politique et sécuritaire au-delà du front à l'est. Dans leur mémo adressé à la délégation gouvernementale présente à Uvira, les Wazalendo posent plusieurs conditions. D'abord, ils demandent l'interdiction des mouvements de populations venant des zones sous contrôle du groupe AFC/M23. Autre exigence : que les responsables déployés à Uvira résident effectivement dans la ville, et non pas à Bujumbura, la capitale burundaise voisine. Et ils vont plus loin. Ils proposent le déploiement de leurs hommes aux principales entrées de la province du Sud-Kivu, pour, disent-ils, mieux protéger la région contre les infiltrations. Mais leurs ambitions dépassent le terrain militaire. Ils réclament de participer aux discussions de paix, y compris aux pourparlers de Doha. Ils veulent aussi que leurs cadres politiques soient intégrés dans les gouvernements – à la fois national et provincial – et dans les institutions, services étatiques et paraétatiques. Pour s'assurer du suivi, ils demandent même la nomination d'un conseiller spécial chargé exclusivement des questions liées aux Wazalendo au niveau national. Pour l'instant, aucune réponse n'a été donnée à ce mémo. Dans l'entourage de Félix Tshisekedi, un conseiller explique que ces revendications doivent passer par la Réserve armée de la Défense. La RAD est une structure paramilitaire créée en 2023 pour appuyer les FARDC et encadrer les Wazalendo. Problème : cette structure n'est pas encore déployée à Uvira. Résultat : les milliers de Wazalendo présents au Sud-Kivu continuent de dépendre de leurs propres chefs, qui souvent n'hésitent pas à critiquer les FARDC, dont ils ne se considèrent pas comme un prolongement direct. Qui contrôle vraiment les Wazalendo ? Et jusqu'où peut aller leur mobilisation ? La question est au cœur de plusieurs rapports publiés ces dernières semaines par des ONG et par l'ONU. Les Wazalendo ne sont plus seulement sur la ligne de front aux côtés des FARDC : on les retrouve aussi dans plusieurs villes, cités et villages sous contrôle de Kinshasa, du Maniema au Nord-Kivu, jusqu'au Sud-Kivu. À Uvira, leur présence est particulièrement marquée. Ils se sont opposés, récemment, à la présence du général Olivier Gasita, commandant adjoint de la 33ème région militaire. (Actualité.CD)

Formation de 140 enseignants sur le nouveau programme des humanités pédagogiques à Mbandaka. Ce programme prévoit une formation postsecondaire de trois ans, destinée à renforcer les compétences des enseignants du niveau primaire



et à les rendre plus expérimentés. La formation a été dispensée par des experts du ministère de l'Éducation nationale et de la Nouvelle citoyenneté, venus de Kinshasa, en collaboration avec l'Unesco. Selon les participants, ce programme vise à rendre les élèves plus compétents dans la vie courante à l'issue de leurs études primaires et secondaires.

Jeudi 18 septembre.

L'ONG Badilika réclame la réouverture immédiate des banques dans les zones occupées du Kivu, notamment dans les villes de Goma et de Bukavu. Elle dénonce cette fermeture, qualifiant cette décision du gouvernement congolais, de mesure punitive infligée à des populations innocentes déjà victimes de la guerre. Elle déplore que cette décision prive plusieurs civils de l'accès à leurs ressources financières, aggravant ainsi les conditions de vie de nombreuses familles, souvent sans moyens financiers. Dans un communiqué, l'ONG décrit une misère généralisée : familles brisées, enfants déscolarisés, femmes et personnes vulnérables livrées à la faim et à la précarité. Ce constat se base sur des témoignages de terrain évoquant un effondrement économique marqué par des commerces paralysés, des marchés désertés et une inflation galopante. Par ailleurs, les salaires bloqués privent enseignants, agents de santé et fonctionnaires de revenus.

Le chef milicien du groupe armé Mutono capturé par l'armée à Moba, dans la province du Tanganyika, lors d'une opération militaire menée par l'armée congolaise. Soixante miliciens appartenant au groupe d'autodéfense Mutono se sont rendus volontairement aux autorités et ont remis leurs armes blanches. Le chef milicien Mutono Mukabila et sa bande ont semé la terreur pendant plusieurs années dans diverses localités du territoire de Moba.

Le Gouvernement s'engage à améliorer les conditions carcérales en RDC. Le ministre en charge de la Justice, entend assainir les lieux de détention sur l'ensemble du territoire. Pour y parvenir, il promet de lancer de nouvelles réformes et de mettre en œuvre un plan d'urgence.

38 réfugiés burundais rapatriés après un séjour de 10 ans à Kalemie, fuyant les violences survenues au Burundi. Un autre groupe de 23 réfugiés burundais, basé à Lubumbashi, attend également d'être rapatrié, a indiqué la cheffe de bureau du HCR à Kalemie. Les réfugiés expriment leur joie de retourner dans leur pays pour retrouver leurs familles, saluant le rôle du HCR dans la facilitation de ce retour.

La production d'électricité au centre des échanges entre la RDC et la France. La France, via l'Agence française de développement (AFD), réaffirme son engagement à accompagner la RDC dans ses défis de développement, notamment à travers la réhabilitation du barrage de la Tshopo, un projet en cours depuis juillet 2023. Les deux parties ont convenu de coordonner leurs efforts afin de mettre en œuvre des mesures d'urgence, en parallèle des travaux de longue haleine comme l'extension du réseau de distribution.

Députés et sénateurs: le scandale des salaires abusifs. Les députés bénéficient d'une augmentation de salaire après avoir exercé une énorme pression sur le bureau de l'Assemblée nationale, tandis que les intérêts des fonctionnaires et agents de l'État continuent d'être ignorés. Cette situation se déroule en RDC, où les deux chambres du Parlement sont confrontées à des demandes d'éviction de leurs bureaux respectifs. Par le biais de pétitions considérées comme une forme de chantage, députés et sénateurs ont réussi à obtenir de Vital Kamerhe et Jean-Michel Sama Lukonde une hausse de leurs avantages. Ainsi, les salaires des députés passent de 15 750 à 20 000 dollars, soit une augmentation de 4 250 dollars. De plus, les sénateurs mesurant leur influence réclament maintenant une enveloppe de 35 000 dollars, contre 20 000 dollars perçus auparavant. «Cet argent sera directement versé sur leurs comptes bancaires, à condition qu'ils mettent fin à leur pétition contre Sama Lukonde». **Mécontentement et la désapprobation du public**. «Comment peut-on mobiliser plus de 2 millions de dollars supplémentaires chaque mois pour payer les députés ? Représentants du peuple, feront-ils aussi pression pour que leurs électeurs bénéficient des mêmes augmentations salariales de 33% ?». «20 000 dollars par mois pour un député national, autant pour un sénateur. Dans un pays où le SMIG est de 5 dollars, c'est un salaire abusif. C'est scandaleux. On n'a même pas peur d'être protégé par des policiers qui gagnent 120 fois moins», s'indigne de son côté Me Nelson Mitovu. (**Africa News**)

Vendredi 19 septembre.

Six hôpitaux de Kinshasa bientôt équipés d'incinérateurs pour détruire les déchets médicaux dangereux, offerts par l'Unicef. Ces incinérateurs modernes, capables d'atteindre une température de 1000 °C, peuvent brûler jusqu'à 300 kg de



déchets par jour. Ils remplacent les anciens brûleurs en briques, dont la capacité de chauffage était limitée à 110 °C. Le ministère de la Santé annonce que d'autres centres hospitaliers à travers le pays seront équipés prochainement.

Le ministre de la Justice accuse certains avocats de la République de corruption. Le ministre a expliqué que dès sa prise de fonction il y a quelques mois, avoir constaté que le secteur des avocats de la République est fortement marqué par des cas de corruption, ce qui motive sa décision de mener cette lutte. Il a également annoncé la nomination de nouveaux avocats intègres qui représenteront la République, et ne seront pas complices des parties adverses cherchant à faire condamner l'État à verser des millions de dollars.

Une ruée vers l'or synonyme de pollution et de mafia au Congo. L'ONG Pax met en lumière les effets catastrophiques de cette exploitation anarchique. La situation est peu médiatisée mais tout aussi dramatique, dans les provinces de l'Ituri et du Haut-Uélé ravagées par les conséquences d'une ruée vers l'or illégale et anarchique. Dans l'Ituri, les seigneurs de guerre multiplient les massacres de civils pour garder la mainmise sur des populations surexploitées pour la prospection du métal précieux exporté généralement vers l'Ouganda. Dans le Haut-Uélé, l'ONG Pax dévoile les conclusions d'une enquête alarmante. Cette étude, nourrie de nombreux témoignages, démontre que l'exploitation illégale de bassins aurifères a ravagé plus de 250 km de cours d'eau depuis 2020. Anarchie, exploitation par des opérateurs chinois sans scrupule soutenus par les autorités policières, militaires et politiques (parfois à très haut niveau), un cocktail traditionnel dans un pays où l'Etat a disparu pour laisser la place à une succession de structures toutes plus criminogènes les unes que les autres. Selon l'ONG, des engins lourds ont exploité les cours d'eau jour et nuit, de manière « semi-industrielle », creusant sur des étendues de 50 à 400 mètres de large, souvent le long de dizaines de km de cours d'eau. A certains endroits, le lit des rivières a carrément été déplacé et des fosses ont été laissées inondées, piégeant « des dizaines de personnes, dont des enfants » qui y ont péri noyés. Les images satellites montrent aussi une importante déforestation et l'apparition de routes menant aux sites miniers. Une catastrophe humaine et écologique qui s'est déroulée dans la plus totale illégalité et sans le moindre recours possible pour les villageois qui subissent encore les méfaits de cette pollution.

(La Libre Afrique)

Des scientifiques, évêques et laïcs engagés pour une paix profonde en RDC. À l'initiative de l'ASBL Justice et Paix Congo de la Cenco, ces journées ont été entièrement consacrées à la thématique de la paix. Le secrétaire exécutif de Justice et Paix Congo, a contextualisé la création et la mission de son organisation, qui consiste à accompagner les efforts de paix, à bannir les antivaleurs, à éveiller les consciences et à proposer des alternatives crédibles. De son côté, le secrétaire général de la Cenco, Mgr Donatien Nshole, a présenté ces assises comme une prolongation des engagements des Églises catholique et protestante. Il estime par ailleurs que cette session met en lumière la responsabilité des confessions religieuses à maintenir l'élan du dialogue, malgré les échecs passés.

La méfiance du pouvoir est de plus en plus marquée envers les swahiliphones. La succession de Vital Kamerhe s'est jouée entre Julien Paluku, ancien gouverneur du Nord-Kivu, et Christophe Mboso, l'homme du Kwilu qui a occupé le perchoir de 2020 à 2024. Sauf énorme surprise, c'est l'homme de l'Ouest qui devrait retrouver son siège. "La famille Tshisekedi n'a pas confiance en Paluku, et Mboso a toujours été dans les petits papiers de Marthe Tshisekedi, la mère du président et la veuve d'Étienne, qui joue un rôle prépondérant dans les castings du pouvoir", explique un avocat de Kinshasa. La fracture entre l'Est et l'Ouest est de plus en plus marquée au sommet de l'État congolais. "Les swahiliphones sont de plus en plus mis de côté", explique un ex-élu du Kivu. **L'Équateur bascule.** Un atout pour le clan Bemba, et plus largement pour les élus de l'ancienne grande province de l'Équateur (nord-ouest), comme les ministres Jean-Pierre Lihau ou Guy Loando. Ils ont compris tout le bénéfice qu'ils pouvaient tirer de ce désamour pour l'Est et du retour en grâce de leur province, qui avait tant bénéficié des largesses du Maréchal Mobutu (originaire de la région) avant de connaître une longue période de disgrâce sous les Kabila. En éjectant Vital Kamerhe, le fils du Sud-Kivu, en ne choisissant pas Julien Paluku, le Nord-Kivutien, pour lui succéder à la présidence de l'Assemblée nationale, le pouvoir de Félix Tshisekedi, qui a aussi frustré l'ancien président du Sénat Modeste Bahati, incontournable à Bukavu, prend d'énormes risques en attisant le ressentiment de la communauté swahiliphone à l'égard du pouvoir de Kinshasa. Un ressentiment encore accentué par le procès contre Joseph Kabila (qui ne peut que déboucher sur une condamnation à mort) ou l'exil forcé de Moïse Katumbi, sans oublier l'"oubli" d'Antipas Mbusa Nyamwisi, l'autre homme fort du Nord, dans la composition du nouvel exécutif. Un jeu d'autant plus dangereux que les rebelles de l'AFC/M23 contrôlent une partie importante de cette région et que, négociations de paix en cours ou pas, d'autres prochaines avancées sont probables. Elles pourraient évidemment être facilitées par cette mise à l'écart des barons swahiliphones qui ne seront plus guère motivés à défendre la cause de Kinshasa.

Le jeu est carrément suicidaire quand on sait que tout le pouvoir financier de Félix Tshisekedi et de son camp provient des matières premières katangaises, bastion swahiliphone surexploité qui ne demande qu'à exploser. (**La Libre**)

Vital Kamerhe auditionné par la commission spéciale sur les pétitions visant le bureau de l'Assemblée nationale. Après avoir entendu les députés pétitionnaires exposer leurs griefs, la commission a convoqué les membres du bureau concernés. Pour cette première journée, Vital Kamerhe et le rapporteur Jacques Djoli ont été entendus à huis clos. Les pétitionnaires reprochent aux membres du bureau une mauvaise gestion administrative et financière de l'Assemblée nationale, sans que les détails des accusations ne soient rendus publics pour l'instant. Les conclusions de la commission spéciale sont très attendues, car elles pourraient déboucher sur des sanctions ou des réaménagements au sein du bureau.

Suspension du Directeur Général de la RVA après l'incident impliquant l'avion présidentiel à l'aéroport de N'Djili. Cette décision intervient quelques jours après une coupure d'électricité survenue à l'aéroport international de N'Djili. Cet incident a mis en lumière des dysfonctionnements dans la gestion des infrastructures aéroportuaires. La coupure d'électricité à N'Djili, survenue en début de semaine, a paralysé les opérations aéroportuaires pendant plusieurs minutes, affectant non seulement l'atterrissement de l'avion présidentiel, mais aussi d'autres vols commerciaux. La suspension du directeur général est conservatoire pour une durée de trois mois en attendant les enquêtes ouvertes et toujours en cours. Cet événement a révélé des lacunes dans la maintenance des installations critiques de l'aéroport, placées sous la responsabilité de la RVA. La ministre du Portefeuille a justifié cette suspension par la nécessité d'assurer une enquête approfondie sur les circonstances de cet incident et d'évaluer les responsabilités. (**Actualité.CD**)

Samedi 20 septembre.

Les Fardc appellent les militaires ralliés au M23 à « rejoindre le camp de la patrie ». S'adressant aux soldats portés disparus ou capturés à Goma et Bukavu, le porte-parole des Fardc a rappelé : « Vous avez été formés pour servir la République et défendre la Patrie jusqu'au sacrifice suprême. N'accordez aucun crédit aux promesses de ceux qui veulent vous utiliser comme esclaves contre vos propres frères. » Il a insisté sur la nécessité de retourner les armes contre les rebelles, en s'inspirant des soldats exfiltrés par le CICR depuis les installations de la Monusco à Goma, ou de ceux ayant déjà fui les rangs de l'AFC/M23. « À la moindre occasion, faites tout pour tourner les canons contre l'ennemi, quitter ses rangs et rejoindre les Fardc. Vos places dans les rangs des Fardc restent intactes et nous continuons à vous prendre en compte dans la base des données de l'armée. Nous vous encourageons à regagner par tous les moyens possibles les camps de la patrie », a-t-il conclu. Cet appel intervient alors que la rébellion AFC/M23 a récemment présenté publiquement des militaires Fardc ayant terminé une formation et intégré ses rangs. Cette mise en scène vise à démontrer la capacité du mouvement à rallier des éléments de l'armée régulière, ce que les Fardc dénoncent comme une stratégie de manipulation.

La société civile exige l'impact social de l'exploitation industrielle de l'or en Ituri. « Nous voulons que l'or de l'Ituri apparaisse sur le plan international par les circuits officiels au profit de la population locale et du trésor public », a souhaité le coordinateur de la Société civile/ Forces vives de l'Ituri, Dieudonné Lossa. Il s'est exprimé ainsi le 19 septembre à Bunia au cours d'une journée de sensibilisation au redémarrage de la construction de la mine d'or de Mongwalu, dans le territoire de Djugu par Horizon Corporation, une entreprise britannique, partenaire de Mongwalu Gold Mining MGM. Le nouvel exploitant sollicite l'implication de tous pour que l'exploitation industrielle de l'or dans cette province crée des emplois à des milliers des jeunes pour booster l'économie locale.

Les Wazalendo font encore parler d'eux au Sud-Kivu. Tout est parti de la destruction des barrières installées sur la RN2. Une opération qui a été menée par quelques commandants wazalendo, avec, parmi eux, Foka Mike, ancien ministre provincial du Sud-Kivu, avec l'appui d'un officier de l'armée basé à Mwenga. Plusieurs postes le long de la route ont été démantelés, certains brûlés. Ces barrières avaient été placées notamment par un groupe appelé « Papco ». Les barrières servaient à récolter des taxes illégales sur les passants, les petits commerçants, les motos et les véhicules. Des montants allant de sept à quarante dollars par traversée. Face à cette pression, « Papco » a accepté de réduire les frais, mais pas de supprimer les postes. Le groupe explique notamment que les combattants wazalendo financent en partie leurs activités grâce à ces taxes. Au moins sept groupes des territoires de Mwenga et Shabunda ont écrit aux autorités nationales. Dans leur mémo, ils demandent la révocation du commandant Tshihutu Vela, commandant du régiment 3306 basé à Mwenga. Ils notent aussi que certains groupes sont financés directement par Kinshasa et d'autres payés par des sociétés minières étrangères présentes dans la région. Même constat plus au nord. À Musienene, dans le territoire de Lubero, la société civile a déposé un autre mémo auprès de l'administrateur du territoire. Elle réclame le départ des groupes wazalendo accusés



d'ériger des barrières illégales, d'exiger des sommes jugées exorbitantes et de multiplier les tracasseries. Pour les autorités, la difficulté reste entière. L'identification annoncée n'a pas encore commencé. (RFI)

Rougeole au Grand Katanga : 530.000 enfants vaccinés en 9 mois, par Médecins sans frontières (MSF). Cette ONG internationale annonce également avoir pris en charge près de 10 000 patients atteints de rougeole et soigné plus de 9000 patients atteints de Cholera à Lubumbashi.

Plusieurs pharmacies en rupture des stocks menacent de fermer à Goma. La cause principale est la fermeture de l'aéroport, qui empêche les produits d'arriver depuis Kinshasa, où se trouvent la plupart des grands dépôts comme Unique Pharma, Prince Pharma et Moon Pharma. Pour aggraver la situation, les autorités locales ont décidé d'augmenter drastiquement les taxes du secteur. Certaines taxes ont été multipliées par 5 ou 10, comme le permis d'ouverture, qui est passé de 100 à 500 dollars. Le recensement annuel, facturé à moins de 10 dollars auparavant, s'élève désormais à 100 dollars, et les frais annuels d'inspection sont passés de 40 à 250 dollars. Un responsable de pharmacie exprime son désarroi, soulignant qu'il est devenu impossible de générer un chiffre d'affaires suffisant pour couvrir ces nouvelles exigences.

Dimanche 21 septembre.

Examen d'État 2024-2025 : la RDC délivre ses premiers diplômes électroniques. « L'e-diplôme est un outil numérique innovant qui révolutionne la gestion des diplômes d'État en RDC. Grâce à cette plateforme, vous pouvez désormais accéder en toute sécurité à votre diplôme et préparer votre inscription en toute quiétude. Vous n'avez pas besoin de l'imprimer, car la sécurité de la plateforme est assurée par l'utilisation de la technologie blockchain, garantissant ainsi l'intégrité des données et la transparence du processus. Les universités ainsi que d'autres institutions auront accès à votre diplôme simplement en scannant le QR code à partir de votre téléphone mobile ou en utilisant vos informations personnelles ». L'Inspection générale, organe technique de cette réforme, poursuit son travail afin de générer progressivement les diplômes des années antérieures. Ainsi, poursuit le communiqué, tous les diplômés, anciens comme actuels, pourront accéder à leurs données sur une seule et même plateforme. L'application est déjà disponible sur Android et iOS sous le mot-clé Diplome.cd.

À Lubumbashi, une délégation des petites commerçantes transfrontalières mène le plaidoyer. Selon l'ONG Alerte internationale, près de 20 000 femmes de Goma, Bukavu et Uvira vivent du commerce transfrontalier. Mais la guerre pèse sur ce secteur vital. « *L'argent ne circule pas* » Mathilde Mambo, vient de Bukavu. Elle vend de la farine de manioc qu'elle importe de la ville rwandaise de Rubavu : « Lorsque nous étalons la marchandise au marché, personne n'achète. Pendant la guerre, les gens ont tout perdu et l'argent ne circule pas. Parfois, je reste au marché jusqu'au soir sans rien vendre et je ne peux même pas acheter un pain pour les enfants. » Aujourd'hui, 85% de ces femmes commerçantes transfrontalières de l'Est de la RDC ont perdu leur capital, indique l'ONG Alerte internationale. Par ailleurs, la situation sécuritaire dans l'est de la RDC affecte aussi près de 10 000 femmes burundaises qui dépendent du commerce transfrontalier avec le Congo. (RFI)

Les Fardc pilonnent les positions de l'AFC-M23 à Masisi et Walikale. Les Fardc pilonnent les positions des rebelles de l'AFC-M23 dans ces deux territoires. Ces bombardements aériens interviennent après deux jours consécutifs d'intenses affrontements entre les rebelles et les Fardc coalisés aux Wazalendo. Des sources concordantes parlent de plusieurs morts et de maisons incendiées à Mukengwa et Nyabikeri dans le Masisi par les rebelles, en guise de représailles.

Déplacements massifs de populations fuyant la présence des rebelles ADF sur la RN4 à Irumu, depuis le vendredi 18 septembre. La majorité des déplacés étant des femmes et des enfants, portant leurs effets personnels sur la tête ou le dos, et qui se dirigeaient vers des zones environnantes jugées plus sûres. Des témoins rapportent que les rebelles ADF ont traversé à deux reprises la RN4 jeudi dernier, provoquant panique et inquiétude parmi les civils. Un habitant témoigne : « Nous étions au champ lorsque nous avons vu des colonnes de rebelles ADF s'approcher de notre village. Par peur d'être la cible de ces groupes armés, nous avons dû fuir notre milieu. »

Procès Kabila : les témoins clés absents. Lors de l'audience du 12 septembre dernier, les avocats de la République avaient requis la réouverture des débats, afin de pouvoir présenter trois témoins et connaître les personnes, ainsi que les comptes bancaires, par lesquels transitent les financements du mouvement rebelle AFC-M23. Maître Jean-Marie Kabengele, un des avocats de la République, a expliqué qu'eux-mêmes, en tant qu'avocats, faisaient l'objet de menaces de mort et que par conséquent, les garanties de la sécurité des témoins n'étaient pas assurées. Autre point central de ce procès abordé par les



avocats de la République : la nationalité de Joseph Kabilé. Ceux-ci ont souligné, à nouveau, qu'une requalification de l'infraction de trahison en espionnage était requise, sur la base de la prétendue nationalité rwandaise de Joseph Kabilé. Pour étayer leurs propos, ils se sont appuyés sur des déclarations dans les médias de Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi, Vital Kamerhe, ou encore l'ouvrage "Un pion du Rwanda" de Honoré Ngwanda. Des propos réfutés par Ferdinand Kambere, cadre et secrétaire permanent du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD). Pour lui, le procès en soi n'existe pas, car l'auditeur général n'a jamais entendu Joseph Kabilé et il estime : "Ici, nous revenons encore sur des déclarations faites au niveau des médias, au niveau des meetings publics, pendant la campagne électorale et même sur le livre de Ngwanda, dont il est question. Est-ce que c'est une preuve ? C'est un procès qui n'a d'autre objectif que de vouloir persécuter un opposant et on veut le faire par toutes les manières, en fabriquant un dossier qui est vide." Les avocats de la République estiment avoir effectué un travail qui offre des données chiffrées qui les poussent à revoir à la hausse les montants des dommages-intérêts pour les victimes de Joseph Kabilé. La somme atteindrait désormais le total de 30 milliards de dollars, contre 24 milliards réclamés précédemment. Autre élément marquant de cette audience : le ministère public avait requis la peine de mort contre Joseph Kabilé, mais les avocats de la République ont suggéré une peine de prison à perpétuité. "Il doit être condamné à la prison à vie parce que notre pays a ratifié le statut de la Cour pénale internationale qui a éliminé, dans la nomenclature des peines applicables, la peine de mort. Et ayant ratifié que cet instrument juridique fait partie de notre arsenal juridique, par voie de conséquence, il n'y a pas lieu pour la République démocratique du Congo d'appliquer la peine de mort" (**Actualité.CD**)

Lundi 22 septembre.

Le M23 s'empare de la cité de Nzibira après d'intenses combats contre les Fardc. La cité stratégique de Nzibira, située dans le territoire de Walungu au Sud-Kivu, est passée ce dimanche 21 septembre sous le contrôle des rebelles du M23, à l'issue de violents affrontements avec les Fardc, soutenues par leurs alliés, les combattants Wazalendo. Avant de s'emparer de la cité, les rebelles auraient procédé à des bombardements soutenus, incluant l'usage de véhicules blindés. La cité de Nzibira revêt une importance particulière dans cette zone, connue pour ses richesses minières en cassitérite et or. Pour les FARDC, cette cité constituait un point névralgique dans leur lutte contre les groupes armés dans la région. Sa perte est considérée comme un revers opérationnel majeur par les forces vives locales.

Des jeunes bénévoles mobilisés pour assister les déplacés de guerre à Beni. Des jeunes volontaires de l'organisation « Initiative Congo Debout » ont décidé de venir en aide aux personnes déplacées par la guerre déclenchée par le groupe rebelle M23 dans le Nord-Kivu. Ces déplacés, ayant fui les combats dans la région, se sont réfugiés dans la ville de Beni, qui est devenue un chef-lieu provisoire depuis la chute de Goma. La coordonnatrice de l'organisation, a souligné l'importance d'une réponse adaptée aux réalités du terrain : « Nous allons d'abord identifier les besoins. Notre action ne se limitera pas à Beni, mais s'étendra au grand Nord. Nous voulons que notre réponse soit à la fois humanitaire et inclusive, en intégrant un aspect développemental. Nous espérons que partout où nous irons, la population collaborera avec nous pour construire une réponse tenant compte de toutes les réalités et de tous les bénéficiaires. »

Le programme national d'alimentation appliqué dans 176 écoles de la RDC en 2024. La ministre d'État en charge de l'Éducation nationale a souligné que le gouvernement considère l'alimentation scolaire comme un pilier central de sa politique de protection sociale, en réponse à la situation préoccupante des enfants de moins de cinq ans, dont près de 43 % souffrent de malnutrition chronique. « Face à ce défi, l'État a décidé d'agir concrètement en élaborant la Stratégie nationale de l'alimentation scolaire 2025-2030 », a-t-elle déclaré. Cette stratégie repose sur : une approche multisectorielle (éducation, santé, agriculture, protection sociale) ; une priorité accordée aux zones rurales et vulnérables ; la flexibilité des interventions ; la promotion de jardins potagers et de champs scolaires pour l'éducation nutritionnelle et scientifique; un ancrage communautaire fort, garant de la durabilité du programme.

La Palestine, un État déjà reconnu par 52 des 54 pays du continent africain. Pour la plupart dès la proclamation officielle de cet État il y a 37 ans. Le 15 novembre 1988, c'est à Alger que Yasser Arafat, le dirigeant de l'Organisation de libération de la Palestine, proclame l'indépendance de l'État palestinien dans une déclaration rédigée par le poète Mahmoud Darwich.. Aujourd'hui, seuls deux pays du continent entretenant une étroite coopération sécuritaire avec Israël ne reconnaissent pas l'État palestinien : le Cameroun et l'Érythrée.

Fridolin Ambongo : « Ceux qui sont censés représenter notre peuple sont préoccupés par l'augmentation de leur salaire, négocier de nouveaux véhicules et avantages, au lieu de se soucier du peuple abandonné à son triste sort et complètement anéanti ». » L'archevêque métropolitain de Kinshasa, Cardinal Fridolin Ambongo, a exprimé, dimanche 21

septembre, journée internationale de la paix, sa profonde désolation devant la situation politique et sociale en RDC. Il a rappelé que la justice et la paix sont les piliers indispensables à la cohésion sociale et au développement durable d'une nation. Il a manifesté son inquiétude face aux décennies de guerres et conflits récurrents dans plusieurs provinces, notamment le Nord et Sud-Kivu, l'Ituri, le Maï-Ndombe, le Kwilu et le Kwango, insistant sur l'urgence pour la RDC de retrouver la paix. Le cardinal a également exprimé sa solidarité aux populations victimes des conflits et des occupations rebelles, dénonçant le détournement d'énergie des députés qui priorisent leurs intérêts personnels au détriment du bien-être des citoyens. Dans son appel, l'archevêque a exhorté à la solidarité nationale et à éviter les divisions. **L'évêque de Butembo-Beni appelle au dialogue pour restaurer la paix dans l'Est de la RDC.** Il a exhorté les acteurs impliqués dans les violences à renoncer aux affrontements et à respecter les droits fondamentaux de chaque individu. « Il faut interroger ceux qui compromettent nos aspirations à la paix, qu'ils cessent de tuer et de bafouer les droits humains. Ce qu'ils font est mal, et le mal ne triomphera pas du bien... Il faut accepter de dialoguer, même avec l'ennemi. C'est peut-être à travers ce dialogue qu'il pourra revenir à la raison. Dès qu'il commence à parler, c'est déjà un pas vers la paix ».

Kinshasa : la FAO forme des jeunes et des femmes en entreprenariat agricole, du numérique et de bonnes pratiques agricoles. Ce projet qui couvre dans sa phase pilote les villes Kinshasa, Kwango et Kwilu vise à réduire la vulnérabilité socioéconomique des jeunes et des femmes dans ces régions. "Il faut que les gens sachent comment produire surtout dans les milieux qui sont aussi dégradés comme Maluku, puisque c'est une commune proche de la ville de Kinshasa et les mauvaises pratiques agricoles font que les terres soient des plus en plus dégradées".

Vital Kamerhe démissionne de la présidence de l'Assemblée nationale, ce 22 septembre après-midi. « J'ai décidé devant 110 millions de Congolais que ma petite personne ne doit pas bloquer une grande institution, comme l'Assemblée nationale ». Après Vital Kamerhe, la rapporteuse adjointe de l'Assemblée nationale RDC, Dominique Munongo, a aussi démissionné ce 22 septembre après-midi, peu avant la plénière convoquée pour examiner les pétitions visant leur destitution ainsi que celle de trois autres membres du bureau accusés de la mauvaise gestion de la chambre basse du Parlement.

Mardi 23 septembre.

Vital Kamerhe après sa démission : « Porté par l'amour de la patrie, j'ai œuvré à l'avènement d'une alternance pacifique en faveur de Félix Tshisekedi ». Dans son discours de démission au poste de président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe a affirmé avoir consacré l'essentiel de sa vie à la recherche et à la consolidation de la paix, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie de la population congolaise. Son discours, empreint d'émotion, s'est voulu apaisant : « Je tiens à rassurer que je ne nourris ni colère ni ressentiment envers qui que ce soit. Mon cœur est trop étroit pour s'encombrer de tels fardeaux ; il s'efforce d'entretenir l'amour fraternel et de cultiver les vertus du pardon ». Enfin, il a lancé un appel à l'unité nationale, à la cohésion, à la défense de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, ainsi qu'au progrès social et économique. **Félix Tshisekedi après la démission de Vital Kamerhe : « Je continue à le considérer comme un allié, un frère ».** Il s'est exprimé, à New York, lors d'un déjeuner de presse, sur la démission de Vital Kamerhe du bureau de l'Assemblée nationale. Il a affirmé que l'ancien président de la Chambre basse du Parlement demeure son allié. Concernant les pétitions visant cinq membres du bureau de l'Assemblée nationale, le président Tshisekedi les a qualifiées de questions internes à l'institution. « Je suis le garant de la stabilité des institutions, mais cela ne m'autorise pas à m'immiscer dans leur fonctionnement. S'ils ont décidé de défier leur président, cela relève de leur gestion interne. Mon rôle est de veiller au respect des droits de chacun et à la stabilité de l'institution. C'est ce qui m'importe ». **Crispin Mbindule : « En déposant sa démission, Vital Kamerhe a échappé au débat et au vote car il reconnaît les griefs formulés contre lui ».** L'élu de Butembo a dénoncé la gestion opaque de Vital Kamerhe durant son mandat à la tête de la chambre basse du Parlement. Pour lui, cette démission constitue un aveu des accusations portées : « Je peux dire qu'il a fui le combat, car il maintenait que tous les griefs que nous avions soulevés dans notre pétition étaient infondés. Nous aurions préféré l'affronter en plénière et soumettre la pétition au vote. Aujourd'hui, nous nous félicitons, car celui qui démissionne reconnaît ses fautes. Avant cela, il avait demandé pardon, ce qui était un signe d'aveu. Nous demandons aux députés de bon sens de poursuivre la lutte. Ce n'est pas encore fini, car le contrôle parlementaire doit être instauré. Kamerhe était celui qui bloquait ce contrôle, or il n'y a pas de démocratie sans contrôle parlementaire de l'exécutif ».

Le cobalt de RDC bientôt autorisé à l'exportation, mais en quantité limitée. L'option des quotas n'est pas une surprise, c'était une des quelques hypothèses étudiées par les analystes et experts du marché, qui planchaient depuis plusieurs mois sur des scénarios de reprise. Les opérateurs du secteur, qui vivaient dans l'angoisse de ce qu'allait décider les autorités congolaises, sont désormais fixés, mais pas forcément soulagés. Les quotas autorisés par la RDC – 18 125 tonnes d'ici fin décembre et 96 600 tonnes les deux années qui suivent – ne vont pas augmenter sensiblement l'offre à court terme et sont

inférieurs aux attentes. Leur application pose par ailleurs de nombreuses questions, y compris celle de la capacité du pays à mettre en place des contrôles stricts pour faire respecter les volumes alloués à chaque exportateur. **Déficit en vue, à court terme.** En février 2025, l'interdiction d'exporter a fait s'envoler les prix de tous les produits à base de cobalt : l'hydroxyde de cobalt exporté par le Congo a plus que doublé, et les prix des matériaux de batterie tels que le sulfate et le tétr oxyde de cobalt ont atteint des sommets fin août. Mais cette hausse n'était manifestement pas liée à un déficit de l'offre par rapport à la demande : grâce aux stocks hors de RDC, notamment ceux d'Afrique du Sud, de Zambie et de Malaisie, les raffineries chinoises ont en effet pu continuer à s'approvisionner. Aujourd'hui, elles ne tournent plus à pleine capacité et les stocks d'hydroxyde commencent à être très serrés, pour ne pas dire inexistantes, à en croire certaines sources. La pénurie qui n'a pas eu lieu en 2025 se profile donc pour 2026. L'ampleur du déficit varie selon les estimations, de 10 000 tonnes à plus de 60 000 tonnes. Et ce, « même en supposant une baisse de la demande et une croissance plus rapide de la production indonésienne », rapporte Chris Welch, analyste du marché du cobalt, qui n'exclut pas un resserrement considérable du marché. **Diminuer les stocks pour soutenir les prix.** L'objectif de la RDC est d'éviter le surplus de production de cobalt métallique en Chine, qui pèse sur les prix. Le président de l'Autorité de régulation et de contrôle des marchés des substances minérales et stratégiques du pays (ARECOMS) a confié à l'agence Bloomberg vouloir réduire les stocks mondiaux à l'équivalent d'environ un mois de demande, pas plus. Le choix de mettre en place des quotas à long terme et serrés montre que la RDC priviliege le soutien des prix au volume exporté. Cette stratégie conforte également, via certaines des clauses prévues, la capacité de la RDC à influencer les cours mondiaux du cobalt. (RFI)

À New York, Marie Nyange insiste sur la préservation des terres des autochtones. « La loi sur l'aménagement du territoire donne un grand avantage aux peuples autochtones, car désormais l'aménagement du territoire tiendra compte de la nécessité de préserver leurs terres. Préserver les territoires, c'est aussi préserver la biodiversité... il est essentiel de valoriser les savoirs millénaires détenus par les peuples autochtones », a souligné la ministre de l'Environnement. Elle a par ailleurs cité d'autres initiatives congolaises en cours, visant à faciliter l'intégration des peuples autochtones et les communautés locales comme acteurs clés de la gestion durable des écosystèmes forestiers.

La RDC élabore sa politique de gestion des catastrophes. Inondations, tremblement de terre, éruptions volcaniques et tant d'autres accidents causent mort d'hommes et dégâts matériels importants à travers le pays. « Chaque année, ces événements entraînent des pertes en vies, des destructions d'infrastructures, des déplacements des populations et des ralentissements économiques majeurs », a déploré la vice-ministre de l'Intérieur. Ces drames sont à la base de la crise humanitaire plus prolongée, a renchéri le coordonnateur de l'action humanitaire en RDC, réaffirmant « l'engagement plein et entier des Nations unies » à accompagner la mise en œuvre de cette politique. C'est pourquoi il est essentiel de se doter de sa propre politique nationale de gestion des risques de catastrophes.

Mercredi 24 septembre.

À New York, Félix Tshisekedi pousse Washington à lier minerais stratégiques et paix en RDC. Félix Tshisekedi dit toujours croire au processus de Washington, particulièrement autour de l'accord en négociation entre Kinshasa et les États-Unis. Il l'a rappelé à Massad Boulos, le conseiller Afrique de la Maison Blanche, lors de leur rencontre. Les deux hommes ont fait le point sur l'accord économique en cours de discussion. Ce dernier, selon le président congolais, dépend des besoins des industries américaines de haute technologie et de la disponibilité des minerais présents en RDC. On le sait, l'entreprise américaine Kobold Metals a déjà obtenu des permis d'exploration, notamment sur le beryllium, indispensable à l'aéronautique, le niobium, utilisé dans la défense, et le lithium, essentiel pour les batteries électriques. **Kinshasa attend des contreparties.** Elles sont claires : plus d'implication des États-Unis pour mettre la pression sur Kigali et sur l'AFC/M23. Dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, Félix Tshisekedi a appelé la communauté internationale à assurer la mise en œuvre totale de l'accord de Washington avec le Rwanda, alors que les combats se sont intensifiés dans l'est de la RDC. « Si le monde hésite encore à nommer notre douleur, nous n'attendrons pas... Une paix factice bâtie sur l'impunité et l'oubli n'est qu'un armistice précaire. L'Histoire ne jugera pas nos discours, mais notre capacité à reconnaître les crimes de masse, y compris les génocides, et à mettre fin à l'impunité. J'adresse à cette Assemblée un appel solennel. Reconnaissez le génocide congolais, soutenez notre combat pour la vérité et la justice et aidez-nous à bâtir enfin une paix durable au cœur de l'Afrique. Également présent à New York, le président français Emmanuel Macron a mis en garde contre « le risque de voir la loi du plus fort l'emporter. Dans la région des Grands Lacs, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC doivent être respectées. Il faut rendre l'espoir à la population des Kivu et aux centaines de milliers de personnes déplacées. Et c'est aussi pour cela que nous nous réunirons le mois prochain à Paris », a-t-il déclaré. Selon nos informations, une rencontre de haut niveau est prévue à Washington vers la fin de la première quinzaine d'octobre pour faire avancer les discussions. Félix Tshisekedi prévoit d'y participer. (RFI)



Plus de 300 personnes recrutées dans des groupes armés en territoire de Beni depuis janvier 2025, dont des enfants. Ces recrutements ont été facilités par le manque d'activités pour les jeunes, notamment l'absence d'école pour les enfants et de travail pour les adultes, ce qui fait des jeunes des cibles faciles pour les milices. Dans ce contexte, le président de la société civile a demandé un soutien pour la construction de centres de formation professionnelle afin d'occuper les jeunes et diminuer les risques d'enrôlement dans les groupes armés.

Ituri : 38 d'enseignants abandonnent les classes pour la culture du cacao à Mambasa. En cause : la faiblesse de leurs salaires, jugés insuffisants pour subvenir à leurs besoins. Ils se tournent vers la culture du cacao, devenue très rentable dans la région ces dernières saisons ». Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a affirmé que des mesures d'aide d'urgence ont déjà été engagées, en attendant des solutions durables. « Notre service chargé des urgences et catastrophes, ainsi que le commissariat provincial, reviendront ici dans les plus brefs délais pour vous apporter de la nourriture, des vêtements et d'autres équipements afin que vous puissiez dormir dans des conditions décentes, en attendant que nous prenions d'autres décisions pour vous réinstaller dans un cadre normal ».

Est de la RDC : la Monusco encourage une solution politique. La cheffe adjointe de la Monusco estime que seul le processus politique constitue la solution à cette guerre, qui dure depuis trente ans dans le pays : « La guerre n'a jamais été la solution dans aucun pays du monde. Il y a des autres mécanismes, d'autres processus. Ça prend du temps, bien sûr, car la situation à l'Est du Congo est très compliquée. Il y a beaucoup d'histoires qui tirent leurs origines du post colonialisme. Une solution militaire met la vie de la population en danger. Beaucoup de gens souffrent, les femmes souffrent, les enfants souffrent, ils sont des innocents. On ne gère pas le processus nous-mêmes, mais c'est le Qatar, l'Union africaine, les Etats-Unis. On soutient et on est prêt à soutenir le Gouvernement à trouver une solution à cette situation de crise de trente ans ».

RDC-Chine: en 2024, les entreprises chinoises ont créé plus de 100.000 emplois contribuant pour plus de 3 milliards USD aux recettes fiscales et mis en œuvre des projets de responsabilité sociale qui ont bénéficié à plus de 300 communautés. Les sociétés minières chinoises ont investi 1,3 milliard de dollars dans les infrastructures du Congo et près de 100 millions de dollars dans la construction des communautés locales, et augmenté le taux de leur approvisionnement en produits agricoles locaux à 90 %, réalisant ainsi un développement social et économique mieux coordonné. « Avec nos deux pays travaillant main dans la main, le développement congolais trouvera une impulsion plus forte. La partie chinoise adhère au concept de coopération gagnant-gagnant, et s'attèle à accroître la synergie entre la modernisation à la chinoise et les besoins de développement de la partie congolaise. Elle s'apprête à renforcer sa coopération avec la partie congolaise dans des domaines clés tels que l'agriculture, le traitement des minéraux, les infrastructures, l'énergie propre, l'éducation intelligente, l'informatique, la santé publique, et à promouvoir le transfert de technologie et la formation en faveur du Congo », a révélé l'ambassadeur Chinois à Kinshasa. (**Actualité.CD**)

Jeudi 25 septembre.

Inquiétudes des familles riveraines de l'aéroport de Bunia face aux travaux de réhabilitation. Les maisons et parcelles concernées se trouvent dans la zone prévue pour l'élargissement de l'aéroport. Selon leurs propriétaires, ce qui bloque, c'est le paiement des indemnisations, censées leur permettre d'acquérir de nouvelles parcelles dans des endroits plus sûrs. La société Mont-Gabaon, qui exécute les travaux, précise que la responsabilité du paiement revient à l'État congolais. "Nous, comme société, nous ne sommes que des exécutants du projet. Nous prions que le maître d'ouvrage, qui est l'Etat congolais, puisse résoudre ce problème rapidement afin de permettre à la société de réaliser et de finir les travaux selon le calendrier prédefini par le contrat". Aucune réaction pour l'instant n'a été enregistrée du côté gouvernement. Les deux premiers groupes de familles avaient déjà quitté les lieux après avoir reçu leur indemnisation. Celles qui restent espèrent, elles aussi, bénéficier du même traitement.

Tensions entre agriculteurs et éco-gardes du parc Virunga sur fond de destruction de champs à Beni. Le différend résulte de la destruction par les éco-gardes de plus de 20 hectares de champs agricoles appartenant aux populations locales. Les gardes accusent les paysans d'avoir cultivé illégalement sur les terres du parc, violant les limites établies. Furieux, les cultivateurs ont réagi en bloquant la route à Nyaleke, paralysant la circulation entre Beni et Kasindi durant une grande partie de la journée. Ils affirment que leurs terres ne relèvent pas du parc, évoquant une zone dont les limites restent floues, faute d'une délimitation claire par la commission d'enquête mise en place il y a plusieurs mois pour lever cette incertitude.

Le vice-gouverneur a appelé au calme. Il a promis l'accompagnement des autorités pour trouver une solution consensuelle au conflit. Il a également rappelé que la commission chargée de la délimitation devrait permettre de clarifier les frontières, annonçant une réunion d'urgence prévue ce jeudi 25 septembre pour apaiser les tensions.

Le M23 renforce ses troupes en hommes et matériel à Lubero, depuis une semaine. Ces mouvements militaires suscitent une vive inquiétude parmi la population locale, notamment les déplacés récemment retournés. Ce renforcement, prépare probablement une offensive coordonnée contre les Forces armées de la RDC, notamment dans le groupement de Kanyabayonga, ainsi que dans les environs de Lubero-centre. Dans le territoire voisin de Walikale, de nouveaux renforts rebelles ont été signalés à Rusamambu et Bukumbirwa, révélant une stratégie d'expansion territoriale progressive au-delà des bastions habituels du M23, comme le Rutshuru.

Rapatriement de 314 réfugiés rwandais à partir de Goma. Les plus jeunes, sont nés sur le sol congolais de parents rwandais ayant fui dans les années 1990. Depuis le début de cette année 2025, ce sont au total 1 472 familles, représentant 4 813 personnes, qui ont regagné leur pays dans le cadre de ce programme de retour volontaire, qui est assuré dans des conditions de sécurité et avec un consentement libre.

Ebola à Bulape : au moins 2000 personnes déjà vaccinées. Le bilan établi au 22 septembre fait état de 48 cas confirmés, dont 27 décès notifiés. Dix-neuf patients sont sous traitement. Trois guérisons ont été enregistrées à ce jour. Cette flambée de fièvre hémorragique Ebola a, jusqu'à présent, touché 14 localités dans la zone de santé de Bulape, sans qu'aucun cas ne soit signalé dans les autres zones de santé de la province du Kasaï. Selon l'Unicef, un peu plus de 20 000 doses du vaccin Ervebo sont déjà arrivées dans la région du Kasaï, et la campagne de vaccination du personnel de santé de première ligne et des personnes les plus à risque s'intensifie. Au-delà des vaccins, l'Unicef soutient les soins aux patients atteints d'Ebola, renforce les mesures d'hygiène dans les écoles, les hôpitaux et les espaces adaptés aux enfants, et veille à ce que les familles reçoivent des informations vitales sur la manière de se protéger.

Comment la RDC cherche à réduire la masse salariale de la fonction publique et de la défense. « Des actions courageuses sont nécessaires pour la maîtriser, sinon tout ce que l'État encaisse est absorbé par les salaires, alors que le pays a besoin d'investir dans les infrastructures et de préparer l'avenir », a prévenu mardi le ministre de l'Économie Mukoko Samba. La question de la masse salariale reste au centre des débats aussi avec des partenaires de la RDC, comme le FMI et la Banque mondiale. Cette année, certains secteurs connaissent une hausse particulière, comme la Défense et de la sécurité. Depuis mars, les salaires des militaires et des policiers ont été doublés. Une prime de combat a aussi été introduite. Et ce n'est pas fini : avec les perspectives de nouveaux recrutements, la masse salariale de l'armée devrait encore croître plus rapidement que prévu. Pour contenir cette hausse, l'Inspection des Forces armées doit lancer un audit des effectifs, notamment dans les zones qui ne sont pas directement concernées par les opérations militaires. Mais le défi ne s'arrête pas à l'armée. Du côté de la fonction publique, un effort important a déjà été réalisé. En juin 2023, l'État comptait plus d'1,4 million d'agents : ils sont aujourd'hui 795 000, selon le ministère de la Fonction publique, après un processus d'assainissement. **Nouvelle politique salariale à venir.** Reste que la maîtrise des effectifs ne suffit pas. Début septembre, les ministères du Budget et de la Fonction publique ont travaillé ensemble pour harmoniser les priorités et préparer une nouvelle politique salariale. Celle-ci est attendue avant la fin de l'année. L'objectif affiché est clair : contenir la masse salariale, estimée à 4,8 % du PIB en 2025, en dessous du seuil de 5 % à moyen terme. Et à plus long terme, les autorités veulent ramener ce ratio de 4,4 % du PIB en 2024 à environ 4,1 % d'ici 2030. Le gouvernement veut renforcer la reprise économique, peu après l'annonce du ralentissement de l'inflation. Pour la première fois depuis quatre ans, le pays devrait terminer l'année avec un taux en dessous de 10 %. Selon les statistiques officielles, il est attendu à 7,8 %. Une tendance jugée satisfaisante, portée aussi par la stabilité du taux de change. (RFI)

Vendredi 26 septembre.

Pas de discrimination ethnique en RDC selon des experts. Dans un post publié sur sa page X, le ministre rwandais des Affaires étrangères, énumère une série de violences qu'il impute à l'armée congolaise et aux Wazalendos et qui ont, selon lui, ciblé les "Banyamulenge", notamment en octobre 2023, dans le village de Nturo, dans le Nord-Kivu, ou à Minembwe, dans les hauts plateaux. Cette accusation sonne comme une réplique à Kinshasa qui dénonce le génocide que commettrait le Rwanda dans l'est de la RDC. Les propos du ministre rwandais n'ont rien de nouveau, car c'est au nom de la défense de cette communauté et de la lutte contre les FDLR, les rebelles hutus rwandais, que Kigali est militairement présent dans l'est de la RDC. **De la manipulation, selon des experts.** Selon Claude Maluma, auteur d'un livre sur la crise dans l'est de la RDC,



le Rwanda est dans la manipulation et n'a pour objectif que le pillage des ressources de la RDC. "Au Congo, à l'époque du maréchal Mobutu, son premier directeur de cabinet était un tutsi. Il n'y a jamais eu de problème de cohabitation au Congo. Pour diviser les Congolais, il fallait semer la haine et le tribalisme et utiliser cette ethnité tutsi qui a des ramifications au Rwanda. Ce sont les mêmes rebellions qui se succèdent, les mêmes personnes qui se succèdent. Le Rwanda, c'est le bras séculier des pillards, des voleurs, des multinationales qui veulent balkaniser le Congo." Erik Kennes est expert en politique et en histoire et spécialiste des Grands Lacs. Il estime qu'aucune communauté n'est persécutée au Congo. "L'armée défaite de Habyarimana (l'ancien président hutu dont l'assassinat, en 1994, a provoqué le début du génocide rwandais) qui est entrée au Congo a commencé à reprendre l'idéologie anti-tutsi, du fait que les Tutsis étaient socialement élevés et cela a créé des jalouses. Une partie des Congolais est tombée dans ce jeu. Il n'y a jamais eu de persécution des Tutsis au Congo. Il y a eu des cas individuels, mais pas de génocide. C'est une excuse que le Rwanda veut utiliser pour justifier son occupation d'une partie du Congo." Ces deux experts estiment aussi que la RDC représente plus de 400 communautés ethniques qui vivent en harmonie depuis des siècles sur ce territoire. **"C'est une communauté pleinement congolaise"**. Mais qui est cette communauté que le Rwanda appelle "Tutsis congolais" ? "On n'a pas de communauté tutsi au Congo. On a des Congolais et les tribus congolaises sont des personnes qui, à l'époque coloniale, ont été amenées pour travailler dans les mines du Congo. Leurs enfants et petits-enfants ont choisi de rester au Congo, à côté d'une colline qu'on appelle Mulenge et c'est ce qui a donné le nom Banyamulenge. C'est une communauté qui vit au Congo et qui est pleinement congolaise", explique le chercheur Erik Kennes qui rappelle aussi que cette communauté aurait fui une série de persécutions au Rwanda, avant et après la période coloniale. Depuis des années, le Rwanda est pointé du doigt pour son implication dans la déstabilisation de l'est de la RDC. Selon des experts de l'Onu, 3 000 à 4 000 soldats rwandais soutiendraient les rebelles du M23 qui combattent l'armée congolaise dans l'est de la RDC. Le M23 affirme pour sa part défendre la communauté tutsi vivant dans cette région, laquelle serait marginalisée. Dans ce débat sensible, les mêmes experts des Nations unies rappellent que des atrocités sont commises à la fois par les rebelles du M23 et par l'armée congolaise, ou par ses supplétifs, les milices wazalendo. (Deutsche Welle)

Détournement présumé de 100 millions USD destinés à indemniser les victimes de la guerre de Kisangani détournés (Crefdl). Le rapport a été publié à l'issue d'une enquête menée sur la gestion de ce montant par le Frivao, encaissé de janvier 2022 à décembre 2024. Selon Crefdl, sur un total de 105 millions de dollars qui devraient financer les indemnisations des victimes de la guerre de Kisangani, Frivao n'a versé, jusqu'au 8 octobre 2024, des indemnités aux personnes victimes, qu'à hauteur de 2 millions dollars américains. Aucune Loi de finances de l'année et de reddition des comptes ne retrace l'encaissement de ce montant dans le compte de l'Etat, et Frivao en tant qu'organisme public n'apparaît pas dans les documents budgétaires votés par le Parlement et promulgués par le Président de la République, note l'ASBL. **C'est au ministre de la Justice d'y répondre.** Ces fonds ont été mouvementés dans environ dix comptes bancaires ouverts à la Rawbank, dont sept ont directement pour mandataire le ministre de la Justice. Alors que le décret portant création de Frivao ne le désigne pas comme ordonnateur des dépenses. Pire encore, l'argent des victimes a même servi à financer les activités d'un bureau de change, dénommé CLIC CHANGE SARL à hauteur de 4,2 millions, dénonce cette structure. Des retraits en cash ont été également signalés en faveur du ministre de la Justice. Face à cette situation, Crefdl demande l'ouverture d'une enquête contre tous les gestionnaires des comptes bancaires liés à ces fonds depuis le premier encaissement jusqu'à nos jours. En réaction, le coordonnateur du Frivao affirme que Crefdl a une perception tronquée et erronée concernant la nature, la vocation de ces fonds de l'Ouganda et de la mission dévolue à Frivao. Il rappelle que son équipe, suspendue pendant une année, n'a été réhabilitée qu'en juillet 2025. Cependant, Monseigneur François Mwarabu reconnaît qu'avant sa suspension, un montant de 101 millions de dollars était mis à la disposition du Frivao. C'est au ministère de la Justice et à la coordination intérimaire d'y répondre, selon lui.

Vers l'installation du premier bureau de l'Ordre des ingénieurs agronomes au Maniema. Avant l'installation officielle, une assemblée générale extraordinaire et élective sera organisée. Ce rendez-vous inédit réunira les ingénieurs agronomes de la province pour élire leurs représentants et poser les bases d'un cadre de fonctionnement régulier. Une fois ce bureau installé, il jouera un rôle essentiel dans l'identification et l'encadrement de vrais professionnels. L'Ordre entend canaliser les actions des ingénieurs agronomes afin de valoriser les potentialités agricoles du Maniema, améliorer la production locale, et accompagner le développement durable du secteur agricole.

Plus de 8 000 personnes bénéficient de semences et matériel pour combattre la famine à Rutshuru. Cette distribution de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été réalisée en partenariat avec l'organisation locale Dynamique Paysanne Féminine, qui a pris en charge la remise de houes, brouettes, râteaux, réservoirs d'eau, arrosoirs et autres outils essentiels à l'agriculture. Cet appui fait partie du projet « soutien d'urgence à la production



alimentaire rapide » visant à renforcer la production alimentaire des familles retournées pour qu'elles accèdent à l'autonomie. Cette assistance survient dans un contexte de grande précarité où ces familles, déplacées, reconstruisent leur vie. Malgré cette aide, de nombreuses familles restent vulnérables et appellent à un soutien accru.

ONU: le Qatar réaffirme son soutien et son engagement en faveur de la paix et des efforts humanitaires dans l'Est de la RDC. Malgré un cessez-le-feu négocié à Washington et à Doha, les affrontements se poursuivent en RDC. En cause: l'absence de compromis lors du cinquième round de négociations et une méfiance persistante entre Kinshasa et l'AFC/M23. Les pourparlers n'avaient pas pour objectif d'aborder les causes profondes du conflit, mais seulement des mesures dites de confiance, préalable à des discussions de fond. Deux documents ont été signés, mais séparément : un mécanisme d'échange de prisonniers entre l'AFC/M23 et le CICR d'une part, et entre le gouvernement et le CICR d'autre part. Aucune signature directe n'a eu lieu entre Kinshasa et les rebelles. Le ministre de la Justice, a exclu toute libération de prisonniers soupçonnés de crimes graves, alors que le mouvement attend la libération de plusieurs de ses cadres condamnés à mort, un point de blocage majeur. Au-delà de ce différend, c'est surtout l'absence de confiance qui domine. Chaque camp continue de renforcer ses positions. L'AFC/M23 a présenté de nouveaux combattants, dont d'anciens militaires des Fardc, ce qui a provoqué la colère de Kinshasa. Le gouvernement a appelé publiquement ces militaires à retourner leurs armes contre les rebelles. (**Actualité.CD**)

Samedi 27 septembre.

Trois membres du bureau de l'Assemblée nationale échappent à la destitution. La plénière était consacrée à l'examen du rapport de la commission spéciale mise en place pour étudier ces pétitions. La commission a reconnu que les accusations portées contre les trois membres manquaient de fondement, malgré leur recevabilité. En conséquence, Jacques Djoli, Chimène Polipoli et Grace Neema conservent leurs postes au sein du bureau de l'Assemblée nationale.

Vivian Van de Perre : « Si le discours de haine continue, l'Ituri ne retrouvera jamais la paix ». En clôture de sa mission de 72 h en Ituri, la cheffe adjointe de la Monusco a lancé un appel à l'unité et à la responsabilité collective dans la lutte contre le discours de haine. Au cours de sa visite, elle s'est rendue dans les localités de Tchabi (territoire d'Irumu) et Gina (Djugu), où elle a rencontré des membres de la société civile, des organisations de femmes et des jeunes, tout en inaugurant plusieurs projets soutenus par la Monusco. Elle a rappelé que "30 ans de guerre au Congo, c'en est trop", appellant chacun : femmes, jeunes, leaders communautaires, à jouer pleinement sa partition dans la construction de la paix.

Activités paralysées après l'embuscade meurtrière de la Codeco à Lidda, contre un convoi de civils escorté par les Fardc. Selon le président de la société civile de Bajere, le trafic entre le centre commercial de Bule et plusieurs localités voisines reste interrompu. Des enfants ne peuvent plus se rendre à l'école, la zone étant infestée de miliciens. Les déplacés ainsi que les commerçants de Blukwa et du site de Roe n'osent plus traverser Lidda pour s'approvisionner à Bule. Zone agricole importante, Lidda n'est plus accessible aux paysans. Cette situation, pourrait entraîner une pénurie de produits de première nécessité et une flambée des prix. L'administrateur du territoire reconnaît la situation. Il souligne par ailleurs l'urgence de déployer davantage de militaires, pour restaurer l'autorité de l'État dans la zone.

La Chine va-t-elle maintenir ses investissements en RDC ? En RDC, l'Observatoire de la dépense publique émet des doutes quant aux chiffres avancés par la Chine, à propos de ses activités économiques en RDC. En effet, l'ambassadeur de Chine à Kinshasa, a déclaré qu'en 2024, les entreprises chinoises avaient créé plus de 100 000 emplois, contribuant pour plus de trois milliards de dollars aux recettes fiscales. Cette déclaration intervient alors que les tensions montent entre Pékin et Kinshasa, à propos du blocage des exportations de cobalt. Pour justifier son scepticisme, l'Observatoire de la dépense publique met en avant les expériences passées qui n'ont pas toujours été en faveur de la RDC. Le président de cet organisme public, cite ainsi l'exemple de la Sicomin, une coentreprise minière sino-congolaise, créée en 2008, pour exploiter des gisements de cuivre et de cobalt en RDC. Une expérience qu'il qualifie de "désastreuse". D'après lui, "le gain était dans un déséquilibre tel qu'on ne peut pas croire ce qu'il dit aujourd'hui. En 15 ans, la Chine a gagné plus de 17 milliards de dollars. La RDC n'a reçu que 350 millions de dollars. Bien sûr, on va dire que c'était le problème du régime passé. Mais, vous savez, la classe politique reste la même. Il a fallu se battre pour revisiter le contrat chinois. C'est très difficile de faire confiance à ce que raconte l'ambassadeur chinois". L'ambassadeur Zhao Bin a également précisé que les sociétés minières chinoises ont investi 1,3 milliard de dollars dans les infrastructures de la RDC. C'est dans le secteur minier que s'exercent l'essentiel des relations économiques entre Pékin et Kinshasa. En particulier avec le cobalt et le cuivre, le groupe chinois CMOC étant le plus gros producteur de ces minéraux en RDC, grâce à l'exploitation des mines de Fungurume et de Kisanfu, dans la province de Lualaba, au sud du pays. **Le secteur minier congolais au cœur des tensions géopolitiques.** Or, le moratoire sur



l'exportation de cobalt, qui vient d'être levé, mais reste contrôlé par un système de quotas, pourrait tendre les relations entre Pékin et Kinshasa. Selon Christian Géraud Neema, un expert des questions de la Chine dans les pays du Sud : "les premiers huit mois de 2025, les relations commerciales entre la Chine et la RDC sont évaluées à environ 17 milliards de dollars, avec 14 milliards de dollars d'exportation de la RDC en direction de la Chine. Des exportations faites essentiellement de matières premières. Donc, si dans le secteur minier, les choses changeaient et que le secteur minier congolais, notamment, du cuivre et du cobalt, se retrouvait dans un contexte de conflit géopolitique, où l'État congolais pourrait s'aligner derrière les intérêts américains, il faudrait s'attendre certainement à un ralentissement des investissements chinois dans ce secteur-là". Christian Géraud conseille, dans l'état actuel des choses, d'anticiper des investissements chinois en diminution dans le secteur minier, pour la fin de l'année 2025 et pour l'année 2026, et de s'attendre à une diminution des exportations congolaises en direction de la Chine. L'actuelle restriction des exportations de cobalt est en effet destinée à faire remonter le cours du cobalt sur les marchés. (Deutsche Welle)

Dimanche 28 septembre.

Bruno Lemarquis encourage le relèvement des retournés dans leurs milieux à Sake, lors de la visite des actions et projets mis en œuvre par les communautés avec l'appui des organisations du système des Nations Unies. Lors de son passage, ce haut fonctionnaire de l'ONU a visité la coopérative agro-pastorale "Tuungana" (Unissons-nous), qui encadre des centaines de femmes et jeunes filles. Cette organisation exécute un projet d'autonomisation économique et cohésion sociale en faveur de ces femmes retournées vulnérables. Bruno Lemarquis a insisté sur le fait que de telles initiatives doivent être organisées dans d'autres provinces de la RDC. « C'est vraiment encourageant de voir qu'on est sorti d'une logique vraiment d'assistance humanitaire dans les sites. Il faut appuyer ces gens qui rentrent chez eux, surtout ces femmes et ces filles qui ont beaucoup souffert les dernières années. Aider les gens à reprendre un peu d'activité économique pour qu'ils puissent de nouveau toucher un peu de revenus pour permettre à leurs familles, à leurs enfants de reprendre une vie normale. C'est important de changer de paradigme, de changer de logique et d'aller vers une logique de relèvement ».

La Monusco dote la prison de Bunia de matelas et couvertures pour améliorer les conditions carcérales. Depuis octobre 2023, un nouveau bâtiment équipé de lits, financé par la Monusco, est disponible à la prison mais était resté inutilisé faute de matelas et couvertures. Cette remise va permettre d'occuper ce pavillon, qui peut héberger environ soixante enfants, leur garantissant ainsi un meilleur confort.

Plus de 60 présumés ADF jugés pour terrorisme et crimes de guerre à Beni. Ces prévenus, comprenant des ressortissants congolais, ougandais, rwandais et tanzaniens, sont accusés de graves faits commis entre 2020 et 2025 dans les territoires de Beni et Lubero. Les charges retenues incluent la participation à un mouvement insurrectionnel, le terrorisme, le financement du terrorisme, les crimes de guerre, et l'enrôlement d'enfants soldats.

Kinshasa envoie une délégation aux États-Unis pour accélérer l'accord avec Washington. Neuf personnes sont concernées par cette mission : des experts en sécurité et quelques officiers, dont des spécialistes du renseignement militaire. Leur mission à New York et à Washington, a un seul objectif : discuter avec la partie américaine des aspects sécuritaires de l'accord attendu entre la RDC et les États-Unis. La nouvelle doctrine prend en compte les lois américaines qui classent la sécurisation des chaînes d'approvisionnement en minerais critiques comme une priorité nationale, liée à la sécurité. Et aujourd'hui, Kinshasa veut que ce deal en négociation dépasse le simple cadre commercial. Un membre de la délégation explique à RFI que l'idée est de s'inspirer d'accords déjà signés par les États-Unis avec le Koweït ou l'Arabie Saoudite, qui lient économie et défense. La doctrine est simple : puisque l'accès aux minerais critiques sécurise les États-Unis, l'accord en négociation doit aussi sécuriser la RDC. Les Américains pourraient alors, espérer la partie congolaise, apporter un appui sécuritaire, sans remplacer l'armée congolaise. Cet appui pourrait concerner l'organisation, l'équipement, ou encore la modernisation du système défensif. Mais à ce stade, il ne s'agit encore que d'échanges. (RFI)

Des militaires accusés d'imposer une taxe illégale aux pêcheurs sur le littoral du lac Albert en Ituri, taxe baptisée «réseau », dont le montant varie entre 3 500 000 et 5 000 000 FC. Cette somme est perçue sans reçu officiel et sa destination reste inconnue. Bahati Manganga, conseiller municipal, affirme avoir échangé avec des habitants et certains militaires sur place, qui lui ont confirmé que cette taxe serait imposée sur instruction de leur hiérarchie. Il appelle le gouverneur de province à intervenir rapidement pour mettre fin à ces abus.

Suspension temporaire de la délivrance des permis de culte, certificats de nationalité et documents de personnalité juridique. Selon le ministre de la Justice, cette mesure vise à assainir le système et à garantir l'intégrité des services

publics. Il précise qu'une enquête et un audit approfondis seront menés pour établir les responsabilités et mettre en place des mécanismes durables. Cette suspension intervient dans un contexte où les abus liés à la délivrance de documents officiels ont souvent été dénoncés par la société civile et les usagers.

Transports: le gouvernement adopte un projet de décret portant réglementation de l'importation des véhicules d'occasion. D'après le ministre des Transports : " Cette réforme s'inscrit dans la dynamique du plan national de sécurité routière en cours d'élaboration au niveau de son ministère. " En RDC, l'importation de véhicules d'occasion est régie par le décret n°006 du 04 avril 2017. Ce décret stipule ce qui suit : tous les véhicules d'occasion, à importer en RDC, doivent répondre aux conditions suivantes : présenter un état technique satisfaisant, attesté par un centre de contrôle du pays de provenance ; préalablement agréé par les ministères de Transport et Voies de Communication et des Finances de la RDC ; avoir été mis en circulation sur une période n'excédant pas 20 ans. Cette décision du gouvernement qui ambitionne de réduire le nombre de véhicules vétustes en circulation intervient dans un contexte où la ville de Kinshasa fait face à des embouteillages monstres. (**Actualité.CD**)

Lundi 29 septembre.

Christian Moleka : « La motion de départ à l'Assemblée nationale n'a pas finalement atteint ses objectifs ». L'analyste politique Christian Moleka estime que cette motion de départ n'a finalement pas atteint ses objectifs initiaux, si ce n'est au niveau politique où la cible principale, Vital Kamerhe, a été visée. Il souligne que cette division pourrait renforcer le camp des pétitionnaires, mais risque surtout d'empêcher la sérénité au sein du Parlement. Selon lui, la majorité parlementaire est marquée par de multiples lignes de fractures qui pourraient engendrer des tensions, notamment à l'approche des élections à venir. M. Moleka note que le Parlement, en pleine session budgétaire, consacre une attention prioritaire à l'agenda politique sans forcément se focaliser sur les dossiers essentiels. Il estime que le successeur de Kamerhe à la présidence de la Chambre basse du Parlement sera sous pression des pétitionnaires qui ont posé plusieurs revendications, notamment l'amélioration de leurs conditions de vie et rémunérations. Cela pourrait conduire à un bureau parlementaire sous chantage, avec des difficultés à gérer la plénière dans un climat serein. Cette situation, ajoute-t-il, risque d'impacter négativement la capacité de contrôle parlementaire ainsi que la gouvernance du bureau dans l'organisation des débats parlementaires. Il prédit la formation probable d'un bureau plus fragile, insuffisamment autonome pour diriger efficacement l'Assemblée nationale dans les prochains mois.

5 morts et plusieurs blessés dans deux embuscades des Wazalendo contre les Fardc au Maniema. « La gestion des Wazalendo dans la province du Maniema est devenue une source majeure d'inquiétude. Ils s'en prennent désormais aux forces de l'ordre, provoquant des conflits sanglants, alors qu'ils sont censés être des partenaires de l'armée ». Ce glissement de rôle des Wazalendo, manipulés, selon le ministre de l'Intérieur, engendre un climat d'insécurité croissant, rendant la situation particulièrement complexe à gérer. Ces affrontements surviennent dans un contexte de violences récurrentes dans la région, où les Wazalendo sont souvent impliqués dans des actes de violence contre les civils et les forces de l'ordre, exacerbant l'instabilité au Maniema, regrette le ministre provincial de l'Intérieur.

Ce que compte faire le gouvernement face à la pression "croissante" d'une masse salariale excédant désormais la moitié des recettes courantes. " Le Comité de conjoncture économique a constaté une pression croissante de la masse salariale qui dépasse désormais la moitié des recettes courantes avec comme conséquence la fragilisation de nos finances et la réduction de la capacité de l'État à investir dans les priorités de développement ", rapporte la Première ministre dans le compte rendu de la 60e réunion du conseil des ministres tenue le 26 septembre. " L'objectif est d'identifier le doublon, le sureffectif et les avantages indus afin de les corriger. Une telle démarche permettra non seulement de maîtriser durablement la masse salariale mais aussi de dégager des économies significatives pour réorienter les ressources publiques vers les priorités sociales afin de consolider les acquis sociaux et d'améliorer le bien-être de la population ". Pour la mise en œuvre des mesures susmentionnées, les ministres en charge de la Fonction publique, Budget et des Finances ont été instruits de l'application de ces dispositions et devraient en rendre compte dans le cadre des travaux sur la nouvelle politique salariale. Le gouvernement de la République s'apprête à doter le pays d'une nouvelle politique salariale des agents publics de l'État. Cette étape constitue un jalon essentiel vers l'adoption d'un nouveau cadre salarial fondé sur l'équité, la transparence et la performance. En réalité, l'élaboration de la nouvelle politique salariale traduit la ferme volonté du gouvernement de la République de mettre fin aux disparités dans le système de rémunération des agents publics, à travers l'instauration d'un barème unique, garantissant une meilleure lisibilité du traitement des agents publics et une gestion plus efficiente des ressources humaines de l'État. (**Actualité.CD**)

La rupture de médicaments dans la zone de santé de Kibua complique la prise en charge des malades. La rupture de stock est liée au retrait des partenaires d'appui. L'insécurité, l'état des routes et le coût élevé du transport depuis Goma rendent l'approvisionnement impossible. La situation est aggravée par la présence de la rébellion AFC-M23, qui rend les déplacements risqués et freine les interventions humanitaires. Pendant ce temps, les structures sanitaires sont débordées par des cas fréquents de paludisme, de gale et de diarrhée.

Les violences dans le Nord-Kivu et Sud-Kivu touchent aussi le parc national de Kahuzi-Biega. Le parc de Kahuzi-Biega, vaste aire protégée de 600 000 hectares, à cheval sur 3 provinces, était la principale attraction touristique du Sud-Kivu. On y trouve l'une des dernières populations de gorilles des plaines de l'Est. Il est le seul endroit au monde où l'on peut observer cette espèce dans son habitat naturel. Depuis février 2025, il n'y a plus de touristes. Cette période correspond à la prise de Bukavu, par l'AFC/M23. Depuis, les activités sont à l'arrêt et le parc confirme que la présence des groupes armés rend désormais quasi impossible le suivi des gorilles. La situation est grave. En effet, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, l'espèce était déjà en danger critique d'extinction. Il y a trois mois, de son côté, le Comité intergouvernemental pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel tirait la sonnette d'alarme. En cause : la surveillance du parc en chute libre. Elle couvrait 61 % de la surface, en 2021, contre seulement 30 %, en 2024. En conséquence, le parc de Kahuzi-Biega reste sur la liste du patrimoine mondial en péril. (RFI)

Mardi 30 septembre.

L'armée appelle la population de Kisangani à s'opposer aux infiltrations du M23. Cet appel a été formulé lundi 28 septembre, lors d'une rencontre avec différentes composantes de la population : bourgmestre, chefs de quartiers et d'avenues, conducteurs de taxi-moto et divers cadres territoriaux de Kisangani. La lutte contre les infiltrations ne relève pas seulement des autorités, mais nécessite une implication collective et communautaire pour empêcher l'expansion du M23, déjà présent dans plusieurs villes et villages du Kivu. «En refusant ce qui se passe au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, nous vous demandons d'être encore plus vigilants et de refuser que la rébellion s'étende à la province de la Tshopo. Soyez attentifs aux réseaux sociaux, restez vigilants, car vous avez des responsabilités. L'armée compte sur vous. ».

Le gouverneur de l'Ituri salue la cohésion intercommunautaire à Tchabi. Cette amélioration est largement attribuée aux efforts des autorités locales et des notables qui encouragent le dialogue et la réconciliation. Le gouverneur a également rappelé que la stabilité de la province dépend du vivre-ensemble entre toutes les communautés et appelé à la réconciliation et à la tolérance. Il a souvent souligné l'importance de la cohésion sociale comme rempart contre l'insécurité et les groupes armés, en particulier lors d'allocutions publiques à Bunia, la capitale provinciale. Par ailleurs, il engage la population à continuer à pardonner et à cultiver la paix pour faire de l'Ituri une province stable et prospère.

Une ONG appelle à un audit du Fonds minier pour les générations futures. En RDC, le Fonds minier pour les générations futures – le Fomin – est dans le viseur de l'ONG African Resource Watch (Afrewatch). D'après un rapport de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, le Fomin a collecté au moins 460 millions de dollars. Cet argent vient de la part de 10% de la redevance minière. Le premier problème est lié à la transparence. Les rapports du fonds ne sont pas publiés sur son site, alors qu'un décret de 2023 l'exige. Le deuxième problème concerne l'utilisation de ces fonds. Afrewatch cite par exemple les 100 millions de dollars utilisés pour financer le barrage hydroélectrique de Katende, au Kasaï, une décision du Conseil des ministres. Le Fomin rejette toute accusation de détournement. Son directeur, assure que chaque décaissement se fait avec l'autorisation du gouvernement et que toutes les opérations sont traçables. Mais le climat a parfois été tendu autour de cette institution. Son directeur a été suspendu et même incarcéré dix jours l'an dernier. Libéré et réhabilité, il affirme que cette arrestation visait à permettre des manipulations financières. Aujourd'hui, Afrewatch demande à la Cour des comptes d'auditer les comptes du Fomin de 2018 à ce jour. (RFI)

En Ituri, les violences contre les civils augmentent. MSF s'inquiète de l'accroissement des violences contre les civils dans les territoires de Djugu et Irumu. L'ONG affirme ne plus être en mesure de faire face à l'afflux des blessés. Depuis juin, plus de 300 blessés ont été soignés à l'hôpital Salama de Bunia. Pour le docteur Rwankuba, responsable des activités médicales de MSF Bunia, cet afflux important de blessés est difficile à gérer. "La grande difficulté, c'est l'accès. La route est bloquée sur le plan sécuritaire. Ces derniers temps, on a eu beaucoup de cas. On est tellement submergés qu'on a été obligés d'appeler même des réservistes pour nous appuyer dans la prise en charge", estime-t-il. L'escalade de la violence dans la province de l'Ituri se poursuit depuis le mois de juin dernier. Les rebelles ADF et les miliciens de la Codéco ont accentué



leurs attaques contre les civils, à Djugu et Irumu. À ceci s'ajoutent les affrontements entre l'armée congolaise et la rébellion de la Convention pour la révolution populaire, du chef de guerre Thomas Lubanga. (**Deutsche Welle**)

Le HCR qualifie de « catastrophique » la situation des déplacés et réfugiés dans les zones sous occupation rebelle. Selon chef de bureau terrain du HCR, les besoins fondamentaux des déplacés ne sont pas satisfaits, ce qui rend leur assistance très complexe. Actuellement, le HCR, en collaboration avec les gouvernements congolais et rwandais, organise le rapatriement des réfugiés rwandais vivant en RDC vers le Rwanda. Toutefois, le retour des réfugiés congolais résident au Rwanda vers la RDC n'a pas encore débuté. Par ailleurs, avec le gouvernement burundais, le HCR facilite aussi le rapatriement des réfugiés qui quittent le Sud-Kivu pour se rendre au Burundi.

Est de la RDC : Bintou Keita appelle le Conseil de sécurité à « traduire ses engagements en véritables progrès ». La cheffe de la Monusco, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, a ainsi appelé le Conseil de sécurité et tous les partenaires à faire advenir un cessez-le feu permanent et un accord de paix durable, « qui jetteront les conditions de stabilité dans l'Est de la RDC. Il n'y qu'à ce moment que les engagements pourront être traduits en véritables progrès pour la population ». « Au 8 septembre, le Plan de réponse aux besoins humanitaires pour 2025, d'un montant de 2,54 milliards de dollars et destiné à aider 11 millions de personnes, restait gravement sous-financé, à hauteur de 14,8 %, soit un déficit de 60 pour cent par rapport à la même période de l'année dernière. Parallèlement, le montant révisé du financement jugé prioritaire, qui s'élève à 1,25 milliard de dollars et cible 6,79 millions de personnes les plus vulnérables, reste-lui aussi gravement sous-financé », selon le rapport. Depuis juin, la Monusco a comptabilisé 1087 civils tués lors d'actes de violences en Ituri et au Nord-Kivu », a déploré Bintou Keita.

Joseph Kabila condamné à la peine de mort, ce 30 septembre par la Haute Cour militaire à Kinshasa, en l'absence du prévenu. L'ancien Chef de l'Etat est également condamné au paiement des dommages et intérêts de 33 milliards USD dont 29 milliards pour la partie civile de la République et 2 milliards pour chacune des parties civiles des provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu. Selon les juges, Joseph Kabila est le chef de la coalition AFC/M23. Bien qu'étant président de la République, il a toujours été le chef incontesté de tous les mouvements rebelles du pays, depuis la rébellion de Mutebusi. Il effectue des inspections dans les centres d'instruction de l'AFC/M23, supervise des réunions d'état-major de la rébellion et dirige les hostilités contre la RDC, indique la Haute Cour. Concernant sa nationalité supposée rwandaise d'après les parties civiles, la Cour s'en déclare incompétente.

Les FARDC lancent une contre-offensive pour reprendre Nzibira, territoire de Walungu (Sud-Kivu), une semaine après son occupation par les rebelles de l'AFC-M23. Cette cité stratégique, réputée pour ses richesses minières, est au cœur d'intenses combats. L'armée congolaise multiplie les manœuvres pour déloger les rebelles, notamment par des frappes ciblées à l'aide de drones sur les montagnes de Mulunga, Chirwa, Nyamarhege, Mulamba et Kaniola. Les rebelles, lourdement armés, opposent une résistance farouche, plongeant la population dans un climat de peur et d'incertitude. En parallèle, l'AFC-M23 tente de progresser vers d'autres zones riches en minerais, telles que Mwenga-Centre et Kamituga.

